

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2068

Arrondissements en fête - Subventions aux associations - Approbation de conventions type.

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur :** M. LEVY Charles-Franck

## SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2068 - ARRONDISSEMENTS EN FETE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APPROBATION DE CONVENTIONS TYPE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 avril 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet le soutien à 14 projets festifs portés par les associations suivantes : les Amis du Lien (2<sup>e</sup>), le Comité d'intérêt local Sud Presqu'île-Confluence (2<sup>e</sup>), Montchat en Fête (3<sup>e</sup>), le Comité des Fêtes de la Croix-Rousse (4<sup>e</sup>), le Centre Social de la Croix-Rousse (4<sup>e</sup>), le Centre Social Saint-Just (5<sup>e</sup>), l'Association des Dragons de Saint-Georges (5<sup>e</sup>), la MJC du Vieux Lyon (5<sup>e</sup>), le Collectif Organisation Pour la Liberté Artistique (6<sup>e</sup>), l'Arche de Noé - la Fondation de l'Armée du Salut à Lyon (7<sup>e</sup>), le Comité des fêtes de Monplaisir (8<sup>e</sup>), Etats en Fête (8<sup>e</sup>), le Centre Social Saint-Rambert (9<sup>e</sup>) et le Centre social de Champvert (9<sup>e</sup>).

Ces événements organisés par des associations ancrées sur le territoire ont pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels de proximité en permettant de mobiliser les habitants autour d'un projet commun. Les objectifs de ces manifestations sont de :

- favoriser le vivre ensemble, la rencontre, la participation et l'implication des habitants ;
- valoriser les territoires ;
- proposer une programmation grand public : animations, cinéma, concerts, bals...

La Ville de Lyon souhaite soutenir ces associations par l'attribution d'une subvention mais également par un soutien en communication et en technique afin d'accroître leur visibilité et augmenter la mixité des publics.

Cette année, ces 14 événements festifs auront lieu dans 8 arrondissements lyonnais :

<b>2<sup>e</sup> arrondissement : Le Pardon des Mariniers</b>	<b>4 au 5 juin 2016</b>
---	-------------------------

L'Association *Les Amis du Lien*, créée le 4 mars 1996 en vue de restaurer, entretenir et gérer le bateau-chapelle « Le Lien », a également pour objet d'organiser des animations culturelles et festives autour de la communauté marinière. Elle propose notamment « le Pardon des Mariniers », une manifestation devenue au fil des années une fête familiale et conviviale pour tout l'arrondissement renouant avec les fêtes de l'eau. Organisée avec l'aide de 40 bénévoles, la manifestation rassemble entre 4 000 et 6 000 personnes par an.

L'édition 2016 aura lieu, comme en 2015, au niveau de la darse nautique du quartier Confluence et aura pour thème « les nouveautés en matière de voies d'eau moderne en cours de développement à Lyon et sur tout le bassin du

Rhône ». L'organisation de cet événement s'inscrit dans le cadre de la politique événementielle et culturelle de la Ville de Lyon et présente les intérêts communaux suivants : renforcer les liens sociaux et culturels de proximité, mobiliser les habitants autour d'un projet commun et renforcer la visibilité de la ville dans le domaine des nouvelles technologies du transport fluvial à Lyon.

Cette année, l'accent est porté plus particulièrement sur les joutes nautiques avec sur les deux jours, une compétition de journalistes, des compétitions de joutes cadets et juniors et une autre pour les séniors.

Au programme le samedi : grand spectacle de joutes nautiques ouvrant la journée, compétition de joute juniors pour la première fois inscrite au programme officiel de la fédération nationale, diverses animations nautiques (barques de sauvetage, dragons boats et pirogues tahitiennes), grand bal de salsa...

Le dimanche sera composé de plusieurs temps : la messe et la bénédiction des bateaux, les intronisations dans la confrérie des « Avalants Navieurs des chemins d'eau » venus de Saint-Jean de Losne (Bourgogne) et trois grands bateaux de croisières fluviales seront présents.

Cette fête est l'occasion de faire connaître les métiers de l'eau en proposant notamment des animations et expositions sur des thèmes relatifs à la batellerie : compétition de joutes lyonnaises, aviron, jeux pour enfants, maquettes, mini croisières, courses en bachots « à la mode des mariniers », kayak et démonstrations de matériel.

Comme lors des éditions précédentes les stands seront animés par les différents partenaires de la manifestation : la Société Nationale de Sauvetage en Mer, les pompiers, la gendarmerie, la Compagnie Fluviale de Transport, la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale, la Compagnie Nationale du Rhône et les Voies Navigables de France.

La Ville de Lyon souhaite soutenir cet événement à hauteur de 6 000 euros. Cette subvention sera exclusivement affectée à l'organisation des animations culturelles et festives, ayant un caractère traditionnel et populaire, qui auront lieu les 4 et 5 juin 2016. Les manifestations culturelles sont exclues du bénéfice de la subvention de la Ville. La Ville de Lyon procédera au contrôle de l'affectation de cette subvention par le biais des factures acquittées par l'association pour les postes de dépenses concernés. Une convention, ayant pour objet de définir les obligations respectives de la Ville de Lyon et de l'Association *Les Amis du Lien* et prévoyant le remboursement de la subvention en cas d'affectation de celle-ci à des activités culturelles, est soumise à votre approbation.

Le budget global de l'événement est de 16 600 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir les manifestations traditionnelles et populaires, à l'exclusion de toute activité culturelle, liées à l'événement à hauteur de 6 000 euros, ainsi que par une aide en nature (soutien logistique valorisé à 2 158 euros et soutien en communication valorisé à 1 310 euros).

En 2015, l'Association *Les Amis du Lien* a perçu une subvention de 6 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>2<sup>e</sup> arrondissement : Fête des rives de Saône</b>	<b>25 et 26 juin 2016</b>
---	---------------------------

*Le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île-Confluence* propose des manifestations au cœur du quartier de la Confluence afin de créer du lien social entre les habitants de longue date et les arrivants : réunions culturelles, téléthon, vide-grenier, concours de pétanque.

Depuis sa création, l'Association organise depuis de nombreuses années le feu traditionnel de la Saint-Jean marquant le solstice d'été, situé en bord de Saône, à côté de la place nautique.

Partant de cet historique, l'édition 2016 restera une fête rassemblant les différents acteurs de la Confluence.

Les participants à la Fête des rives de Saône pourront notamment faire une croisière ou une randonnée jusqu'à Rochetaillée avec des commentaires sur le patrimoine, la faune et la flore.

Le budget global de l'événement est de 37 957 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 2 000 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, *le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île-Confluence* a perçu une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>3<sup>e</sup> arrondissement : Montchat en Fête</b>	<b>10 au 12 juin 2016</b>
--	---------------------------

Chaque printemps, depuis 53 ans, les Fêtes de Montchat perpétuent une tradition née à la fin des années 50, lors des célébrations du centenaire de Montchat initiées par l'historien Georges Bazin.

Depuis 2010, l'Association *Montchat en Fête* a développé un nouvel événement adapté à l'évolution de ce quartier et de ses habitants.

L'Association organise ces rencontres conjointement avec plusieurs associations : la Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment, le club de l'Imaginarium à vapeur en Rhône-Alpes, l'AS Montchat, la MJC Montchat, le Comité d'intérêt local de Montchat, l'Association des Montchatons et l'Association Lyon Lutins Danse Flammes.

Une grande fête de quartier aura lieu dans plusieurs lieux de Montchat : place Henri, place Ronde, cours Richard Vitton, square de l'Eglise, place du Château et parc Chambovet.

De multiples événements auront lieu en partenariat avec les commerçants :

- le vendredi : un goûter des enfants, un spectacle de Guignol, une soirée concert, un cinéma en plein air ;

- le samedi : ferme pédagogique, second spectacle de Guignol, loto des familles, piscine de mousse, parade et flashmob ;
- le dimanche : deux manifestations en cours d'étude et un feu d'artifice viendront clôturer cette édition.

Organisée avec l'aide de 95 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 6 000 personnes en 2015.

Le budget global de l'événement est de 27 300 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 9 000 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, l'Association *Montchat en Fête* a perçu une subvention de 9 500 euros de la Ville de Lyon.

<b>4<sup>e</sup> arrondissement : Les Talents de la Croix-Rousse</b>	<b>15 au 29 mai et le 3 septembre 2016</b>
--	--

Le *Comité des Fêtes de la Croix-Rousse* organise la 7<sup>e</sup> édition des Talents de la Croix-Rousse. Comme en 2015, l'objectif est de mettre en avant les divers acteurs culturels, sportifs, économiques et sociaux de la Croix-Rousse.

De nouveau cette année, des panneaux photos présenteront des personnalités connues ou en devenir dans la salle du Conseil de la Mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement et à la salle de la Ficelle.

Un film d'une quinzaine de minutes sera réalisé et une exposition photos sur les différentes personnalités Croix-Roussiennes à la maison des associations.

Depuis 2010, cet événement a permis de réaliser 70 portraits au total avec ceux de cette année : Stéphane Bern (animateur), Benjamin Biolay (musicien), Anne Gastinel (musicienne) et d'autres mais aussi des photos grands formats de la Croix-Rousse.

Cet événement a pour but de créer un lien social et intergénérationnel, un moment festif et convivial dans le quartier de la Croix-Rousse.

Organisée avec l'aide de 15 bénévoles, la manifestation a rassemblé 5 000 personnes en 2015.

Le budget global de l'événement est de 2 650 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, le *Comité des Fêtes de la Croix-Rousse* a perçu une subvention de 1 500 euros de la Ville de Lyon.

<b>4<sup>e</sup> arrondissement : Ouest en Fête</b>
---

<b>24 juin 2016</b>
---------------------

Le *Centre social de la Croix-Rousse* organise une soirée conviviale et festive dans le cadre de « Tout l'monde dehors ! », place Flammarion, qui se déroulera comme suit :

- 18h00 - 20h00 : jeux et ateliers pour enfants ;
- 20h00 - 22h00 : repas et animation musicale et dansante ;
- 22h00 - 24h00 : cinéma plein air.

Les objectifs de l'association sont d'améliorer la qualité de la vie quotidienne des habitants du quartier, de faire entendre leur parole et de soutenir et promouvoir la prise de responsabilité dans la vie sociale.

Organisée avec l'aide de 20 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 400 personnes en 2015.

Le budget global de l'événement est de 4 680 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, le *Centre social de la Croix-Rousse* a perçu une subvention de 1 500 euros de la Ville de Lyon.

<b>5<sup>e</sup> arrondissement : Just' en Fête</b>
---

<b>28 mai 2016</b>
--------------------

Pour la 6<sup>e</sup> édition, le *Centre Social Saint Just* organise «Just' en Fête» avec différents acteurs unis depuis 2012 : le centre social, l'association des commerçants et le conseil de quartier. Cette année, des groupes d'habitants et les fédérations de parents d'élèves des écoles publiques s'investissent également.

En amont de la fête, sera mis en place une semaine d'animations et d'expositions des ateliers du centre social.

« Just' en Fête » aura lieu place de l'Abbé Larue et square Jean Choux et se déroulera comme suit :

- le matin, une animation musicale marquera le début de la manifestation. Des jeux en bois, ateliers maquillage pour enfants, de la sculpture sur ballon et des lectures, une scène ouverte (théâtre, musique, danse) et un atelier graffiti sont prévus ;
- l'après-midi, après un repas partagé qui sera proposé, une animation musicale et dansante sera prévue en fin de journée et clôturera la journée.

Cet événement favorise les rencontres entre habitants, mixe les publics ainsi que les âges, suscite la découverte culturelle et poursuit le travail de partenariat des associations du quartier.

Le budget global de l'événement est de 3 200 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 2 000 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, le *Centre social Saint-Just* a perçu une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>5<sup>e</sup> arrondissement : Les Dragons de Saint-Georges</b>
--

<b>2 avril 2016</b>
---------------------

Créée en 1992 à l'initiative d'habitants du quartier Saint-Georges, l'Association *Les Dragons de Saint-Georges* a pour objectif de favoriser les liens entre les habitants par l'organisation d'animations à caractères artistique et festif, s'adressant à tous les publics.

Pour cette 24<sup>e</sup> édition du carnaval, tous les acteurs associatifs du 5<sup>e</sup> arrondissement sont concernés et participent : les centres sociaux et MJC du Vieux Lyon, de Saint-Just, du Point du Jour, de Ménival et de Champvert. Le défilé sera ainsi l'occasion de rassembler le « bas » et le « haut » de l'arrondissement, les habitants des quartiers Point du Jour, Jeunet, Janin et Saint-Just sont invités à rejoindre le carnaval de Saint-Georges.

Le carnaval de Saint-Georges se déroulera de 13h00 à minuit. Pour commencer l'événement, à 13h00, des ateliers auront lieu (maquillage, peinture et jeux géants mais aussi des concours de tartes) sur la place Valensio. A 14h00, la parade se réunira avec les trois batucadas (« les Canibals », « les Brazucadas », « les Percus » de la MJC du Vieux Lyon) sur la place François Bertras. A 17h00, le défilé arrivera place Valensio et place Bertras pour un grand goûter et des jeux. Quelques groupes joueront à partir de 18h00 (« Jeudi 13 », « Manivel », « les Gurvan's »). Un premier défilé déambulera de Saint-Just à Saint-Georges et un deuxième, de Saint-Georges, Saint-Jean (parvis de la cathédrale) à Saint-Paul. Un goûter-apéritif musical et artistique sera organisé. Les trois places (Benoit Crépu, Bertras et Valensio) accueilleront les participants durant cette journée.

A partir de 19h00, est prévu un dîner-spectacle, le traditionnel « brûlage » de *Monsieur Carnaval*, un feu d'artifice sur la passerelle Saint-Georges et un bal populaire clôturera l'événement.

L'événement est organisé par une cinquantaine de bénévoles et rassemble chaque année 2 à 3 000 personnes, dont 1 500 pour le seul défilé.

Le budget global de l'événement est de 15 440 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 5 000 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, l'Association *les Dragons de Saint-Georges* a perçu une subvention de 5 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>5<sup>e</sup> arrondissement : Fête de quartier du Vieux-Lyon</b>	<b>25 juin 2016</b>
--	---------------------

Depuis 2005, la *MJC du Vieux Lyon* se positionne comme porteuse du « projet de quartier ». Elle propose une démarche ayant pour but de rassembler les populations du quartier autour d'un projet commun et de favoriser l'émergence d'initiatives et d'actions autour d'un thème particulier.

Cette année, l'événement qui s'appelle « Papiers ? Papiers ! Papiers... » interroge tant les notions d'identité que la matière. Support de communication et d'expression, il donne lieu à une réflexion sur le recyclage. Ce thème est décliné tout au long de l'année dans les écoles et les accueils de loisirs mais aussi par les activités hebdomadaires de la MJC. Autour de ce thème, une série d'animations est prévue : jeux, spectacles jeune public, créations collectives, espace de troc et d'échange...

Organisée avec l'aide de 50 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 800 personnes en 2015.

Le budget global de l'événement est de 17 676 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 3 000 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, la *MJC du Vieux Lyon* a perçu une subvention de 3 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>6<sup>e</sup> arrondissement : Charmettes en Fêtes#2</b>	<b>2 juillet 2016</b>
---	-----------------------

Le *Collectif Organisation pour la Liberté Artistique* propose la seconde édition des « Charmettes en Fêtes » : moment de rencontre, de convivialité et d'échange dans le square des Charmettes autour du thème d'actualité « zéro déchet ». Le public sera invité à participer à des ateliers participatifs et informatifs, des jeux, une exposition et la journée se clôturera par une fanfare.

Le budget global de l'événement est de 7 620 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 2 000 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, le *Collectif Organisation pour la Liberté Artistique* a perçu une subvention de 3 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>7<sup>e</sup> arrondissement : Pique-nique à la Guill'</b>	<b>1<sup>er</sup> juillet 2016</b>
---	------------------------------------

*L'Arche de Noé - Fondation de l'Armée du Salut* et le collectif d'associations proposent le « Pique-nique à la Guill' ». Il est né en 2002 d'une volonté commune aux différentes associations et habitants du quartier de se rencontrer et d'échanger autour de la question du mieux vivre dans son environnement tout en le valorisant. Cette action connaît depuis plusieurs années un succès croissant et est devenue un moment incontournable du quartier.



Ce temps festif interculturel et intergénérationnel a pour but de permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public le temps d'un repas de quartier.

Organisée avec l'aide de 30 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 500 personnes en 2015.

Le budget global de l'événement est de 6 485 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 000 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, *l'Arche de Noé - Fondation de l'Armée du Salut* a perçu une subvention de 1 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>8<sup>e</sup> arrondissement : Monplaisir Aventure</b>	<b>18 juin 2016</b>
---	---------------------

Le *Comité des fêtes de Monplaisir* a pour objet de dynamiser l'animation du quartier de Monplaisir en organisant des manifestations et accompagner les associations du quartier dans la mise en place d'animations locales.

Il organise depuis plusieurs années une fête conjuguant convivialité, activités ludiques et animations culturelles place Ambroise Courtois et dans le jardin de l'Institut Lumière.

L'édition 2016 proposera de nouveau *Monplaisir Aventure*, sur la place Ambroise Courtois et dans le jardin de l'Institut Lumière dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

Plusieurs activités seront proposées : jeux géants, traditionnels et insolites en bois pour les enfants dans le parc de l'Institut Lumière suivis d'un repas de quartier sur la place Ambroise Courtois.

Cet événement a pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels de proximité en permettant de mobiliser les habitants autour d'un projet commun.

Organisée avec l'aide de 30 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 3 000 personnes en 2015.

Le budget global de l'événement est de 10 1260 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 2 000 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, le *Comité des fêtes de Monplaisir* a perçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>8<sup>e</sup> arrondissement : Soirée éclatante aux Etats</b>
--

<b>13 juillet 2016</b>
------------------------

L'Association *Etats en Fête* organise une soirée destinée à tous les habitants, place du 8 mai 1945, lieu central du quartier des Etats-Unis. Plusieurs spectacles de rue seront proposés : musique, théâtre, danse, jeux. Le programme autour des valeurs de la République sera co-construit avec les partenaires du centre social, la Compagnie *Et si c'était vrai* et les écoles. Un repas et un final avec un feu d'artifice clôtureront la soirée.

Le budget global de l'événement est de 30 000 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 2 000 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, l'Association *Etats en Fête* a perçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon.

<b>9<sup>e</sup> arrondissement : Le Vergoin en Fête</b>
--

<b>29 juillet 2016</b>
------------------------

Le *Centre Social de Saint-Rambert* souhaite organiser dans le cadre de « Tout l'monde dehors ! », le « Vergoin en Fête » de 19h00 à 23h30. Au cœur de ce quartier, une soirée festive, intergénérationnelle, ouverte à tous, gratuite, en extérieur sera proposée sur le thème des arts du cirque. Plusieurs animations seront installées : des ateliers (sculpture de ballons, jonglerie, échasses, clown, maquillage, jeux pour enfants...), un spectacle, une batucada, un karaoké et une piste de danse.

Le budget global de l'événement est de 4 400 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, le *Centre social de Saint-Rambert* a perçu une subvention de 1 500 euros de la Ville de Lyon.

<b>9<sup>e</sup> arrondissement : Champvert en Fête</b>
---

<b>1<sup>er</sup> juillet 2016</b>
------------------------------------

Depuis plusieurs années, le *Centre Social de Champvert* organise avec un collectif d'associations une soirée festive dans le cadre de « Tout l'monde dehors ! ».

Ce rendez-vous convivial est devenu un temps important dans la vie du quartier et pour 2016, l'objectif du centre social est d'intégrer les nouveaux habitants dans la création du projet. Le contenu de l'événement est en cours d'étude pour le moment.

Organisée avec l'aide de 20 bénévoles, la manifestation rassemble chaque année 250 personnes.

Le budget global de l'événement est de 4 720 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 euros. Une convention sera conclue avec l'association sur la base du modèle type joint au rapport.

En 2015, le *Centre Social de Champvert* a perçu une subvention de 1 500 euros de la Ville de Lyon.

<b>9<sup>e</sup> arrondissement : Festival d'Art et d'Air</b>	<b>3, 4 et 5 juin 2016</b>
---	----------------------------

Festival consacré à la famille et au jeune public, sous les arbres au parc du Vallon.

A titre indicatif, une participation de 15 000 euros à prélever sur le budget de la Direction des Evénements et de l'Animation, sera proposée par une prochaine délibération dans le cadre de la programmation du Contrat de ville 2016, pour le Festival d'Art et d'Air, organisé par la MJC La Duchère.

En raison de l'intérêt que présentent les activités des associations suscitées, je propose d'allouer un montant global de subventions de 40 000 euros.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

**DELIBERE**

1. Les subventions suivantes, pour un montant global de 40 000 euros, sont allouées aux associations ci-dessous :

<b>Associations</b>	<b>Montant subvention en €</b>
Les Amis du Lien – <i>Le Pardon des Mariniers</i>	6 000
Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île Confluence – <i>Fête des rives de Saône</i>	2 000
Montchat en Fête – <i>Montchat en Fête</i>	9 000
Le Comité des Fêtes Croix-Rousse – <i>Les Talents de la Croix-Rousse</i>	1 500
Le centre social de la Croix-Rousse – <i>Ouest en Fête</i>	1 500
Le Centre Social Saint Just – <i>Just en Fête</i>	2 000
Les Dragons de Saint-Georges – <i>Les Dragons de Saint-Georges</i>	5 000
La MJC Vieux-Lyon – <i>Fête de quartier du Vieux-Lyon</i>	3 000
OPLA – <i>Charmettes en Fêtes#2</i>	2 000
L'Arche de Noé – Fondation de l'armée du Salut – <i>Pique-nique à la Guill'</i>	1 000

Le comité des Fêtes de Monplaisir – <i>Monplaisir Aventure</i>	2 000
Etats en Fête – <i>Soirée éclatante aux Etats</i>	2 000
Le centre social de Saint-Rambert – <i>Le Vergoin en Fête</i>	1 500
Le centre social de Champvert – <i>Champvert en Fête</i>	1 500

2. Les modèles type de conventions susvisés sont approuvés.

3. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Les Amis du Lien » est approuvée.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5. La dépense correspondante, soit 40 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574, fonction 024, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C.F. LEVY